30. Au grand Séminaire de Montréal, un autre élève du Collège de St-Boniface, M. l'abbé Adonias Sabourin de St-Jean Baptiste, Man., et M. l'abbé Jos. Joubert de St-Pierre Jolys. Man., tiennent ta tête de la classe de seconde année. Dàja, on sait que M. l'abbé Jos. Prud'homme, fils du Juge, a remporté des succès signalés chaque année de ses cours de philosophie et de théologie.

40. Au Séminaire de St-Hyacinthe, M. Jos Poitras, aussi élève du Collège de St-Boniface, réussit très bien comme pro-

fesseur d'anglais.

Succursale de la Banque d'Hochelaga à St-Bonïface.

Il n'était que juste d'avoir une institution française à St-Boniface et puisque la Banque d'Hochelaga, dont la réputation d'affaires est si bien connue dans tout le pays; se décide à traverser la Rivière Rouge, il n'y a qu'à les accueillir avec empressement et à les encourager de notre mieux. Aucune banque n'est plus solide et plus prospère au Canada que la Banque d'Hchelaga.

Les Clercs de St Viateur à Makinac région de Dauphin.—Le diocèse vient de faire une acquisition bien précieuse graces

aux demandes réitérées de Mgr l'Archevèque.

La Communauté des Clercs de St Viateur si avantageusement connue dans tout le Canada, vient d'accepter la direction de la "New Southwark Farm", fondée par le Rév. Lord Douglas et le Rév. chanoine St John en 1896.

Déjà plus de \$23,000 piastres ont été dépensées soit par les deux vénérables prêtres susmentionnés, soit par Mgr l'Arche-

vèque lui-même, pour cette œuvre excellente.

Il faudra y entrenir 30 enfants on jeunes gens auxquels on

enseignera l'agriculture.

On acceptera des orphelins d'Angleterre et du pays, et méme des enfants de famille.

C'est le Rév. Père Houle, bien connu et tant aimé comme curé de Bordeaux, près Montréal, qui va prendre la direction de la "Ferme", et travailler à fonder une nouvelle paroisse catholique entre Laurier et Ste-Rose.

Les Frères de la Croix de Jésus, qui quittent la France, ont accepté deux fondations; l'une à St-Jean Baptiste et l'autre à St-Pierre Jolys. Cette communauté enseignante, venue du diocèse de Belley. France, pourra utiliser davantage les hommes instrsuits et distingués, que la persécution a poussés vers nos régions.